

360 REBOND TOURISME



QU'EST-CE QUE LE MODULE DE CONSEIL 360 REBOND TOURISME ?

Spécialement adapté aux enjeux des dirigeants de la filière Tourisme, ce module s'adresse aux entreprises de l'hôtellerie, de la restauration, des parcs de loisirs et de l'événementiel

Dirigeante, dirigeant, le **module 360 Rebond Tourisme**, opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un(e) des consultant(e)s indépendant(e)s du vivier Bpifrance, vous permet de :

- **Repenser votre exploitation** pour l'adapter au contexte économique et aux solutions offertes par le digital
- **Faire un état des lieux** de la situation financière **et évaluer les solutions actionnables**
- **Se repositionner sur votre marché**, repenser votre offre, votre pricing
- **Innover** dans vos opérations marketing, promotionnelles et d'acquisition de trafic
- **Étudier des pistes de renforcement** stratégique



LA DÉMARCHE

5 à 10 jours homme, en fonction de la taille de votre entreprise, sur 6 à 8 semaines, pour :

- Des **entretiens internes** permettant de couvrir les principales fonctions de l'entreprise
- Des **entretiens externes** afin d'apporter un éclairage complémentaires : clients, fournisseurs, partenaires stratégiques...
- Une revue des **documents clés** : indicateurs clés, états financiers, organigramme, business plan, plan stratégique, ...
- **Une observation sur site** : flux de production, réunions...
- Des **ateliers de travail en groupe** afin d'établir des **plans d'action** sur les axes d'amélioration prioritaires

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution

À l'issue de la mission de ce module, vous aurez :

- Défini / **redéfini rapidement vos priorités**
- Déjà **agi sur ces priorités**
- Projeté votre entreprise dans un **projet clarifié et reformulé avec les équipes**



TÉMOIGNAGE

“ J'étais dans le flou sur la question de la restauration nouvelle pour Monbleu avec la vente à emporter, la livraison et le traiteur. On a initié plein de choses pendant le confinement avec des succès, des brouillons et quelques échecs. Avec la mission, cela permet de voir ce qui a marché, ce qui est dans notre ADN et d'avoir une vision très clarifiée et sereine. ”

Damien Richardot, Monbleu



POUR QUI ?

PME indépendante du secteur du tourisme, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME et aux conditions suivantes :

- Réalisant au minimum **2 M€ de chiffre d'affaires** sur un bilan de 12 mois
- Ayant minimum 3 ans d'existence
- Employant au minimum 10 salariés

ETI indépendante du secteur du tourisme, cliente ou non cliente de Bpifrance

À l'exclusion des entreprises en difficulté



QUEL TARIF ?

Ce module s'adapte en durée et en prix à la taille de votre entreprise :

- **Entre 2 et 10 M€ de chiffre d'affaires** : **5 jours homme** de conseil pour **2 000€ HT** après subvention
- **À partir de 10 M€ de chiffres d'affaires** : **10 jours homme** de conseil pour **4 000€ HT** après subvention



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé(e) d'affaires ou Bpifrance dans votre région

